



VOTRE ARGENT

Le dossier de la semaine

Comment éviter les désillusions d'une introduction en Bourse ?

Plutôt que d'investir précipitamment, mieux vaut observer le comportement de l'entreprise pendant un an ou deux.

Déjà observé en 2020, le boom des introductions en Bourse semble se confirmer pour l'année 2021. Dans l'étude qu'il a publiée fin septembre, le cabinet EY a d'ores et déjà recensé cette année 1 635 de ces *initial public offerings* (IPO), dans le monde, pour un montant total de 330,7 milliards de dollars, soit des bonds respectifs de 87 % et de 99 % par rapport à l'an dernier.

Faut-il pour autant foncer tête baissée et investir dans des IPO ? Certes, les actionnaires d'Apple peuvent être satisfaits : son cours a été multiplié par 10 en dix ans. « Mais il ne faut pas imaginer qu'une IPO soit toujours synonyme de gains substantiels à moyen terme, observe Véronique Guisquet, secrétaire générale de la Fédération des investisseurs individuels et des clubs d'investissement. Ce n'est pas parce que l'opération est validée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) qu'elle est une recommandation pour l'épargnant. La très grande majorité des introductions en Bourse sont menées par des PME qui cherchent à financer leur développement, affichant d'ambitieux objectifs de croissance. Réussiront-elles à les atteindre ? » Si investir en Bourse peut être risqué, miser sur une IPO l'est davantage. Aussi, si vous souhaitez souscrire à une telle opération, il est préférable de privilégier de grands groupes déjà rentables, comme la Française des jeux.

Tant qu'elle est non cotée, l'entreprise ne communique pas publiquement sur ses performances. L'épargnant n'est donc pas en mesure de connaître son historique. Il n'a pas ce recul nécessaire pour se faire une idée précise de la qualité du management, de la solidité de son *business model*, de la récurrence de ses résultats.

« Face aux enjeux d'une IPO, il peut être tentant pour les dirigeants de présenter la mariée plus belle qu'elle ne l'est, avec des projections de résultats qui tiennent plus de l'optimisme que du réalisme », souligne Guillaume Eyssette, directeur associé du cabinet Gefinéo. Pas facile alors de séparer le bon grain de l'ivraie. « Certains gérants font le choix de ne jamais investir dans des IPO, précise Aurélien Taïeb, gérant actions chez Meeschaert Amilton AM. Ils préfèrent attendre un an ou deux pour voir ce que la firme a vraiment dans le ventre. Certes, ils prennent le train en marche, mais ils évitent certaines désillusions boursières après quelques mois seulement de cotation. »

L'achat d'actions d'une firme cotée depuis un an et demi ou deux offre bien des avantages. Tout d'abord, vous éliminez toutes les sociétés qui, pour diverses raisons, n'ont pas réussi à atteindre leurs objectifs initiaux, avec très souvent à la clef

une inévitable chute de leur cours boursier. « La prudence, la patience peuvent payer, indique Guillaume Eyssette. D'autant plus qu'il n'y a aucune raison particulière de privilégier une entreprise qui s'introduit en Bourse plutôt qu'un groupe déjà coté. »

Ensuite, vous aurez à votre disposition toute une batterie d'indicateurs afin d'affiner votre prise de décision. « Avec la cotation, tout devient public, rappelle Aurélien Taïeb, que ce soient la publication des résultats trimestriels, semestriels et annuels ou les annonces du management relatives aux performances futures de la société. »

Il faut enfin savoir se poser les bonnes questions. « Il est fondamental de bien comprendre l'activité de l'entreprise dans laquelle on souhaite placer une partie de son épargne, insiste Véronique Guisquet. Puis il faut vérifier la crédibilité de la firme. A-t-elle bien atteint les objectifs fixés au moment de l'IPO ? Les dirigeants ont-ils revendu une partie de leurs titres ? Au cours actuel, est-elle plus chère ou moins chère que ses concurrentes ? »

Investir dans le capital d'une PME fraîchement cotée n'est pas forcément un choix de tout repos, d'autant plus que ce profil d'entreprise est souvent davantage sensible aux fluctuations des marchés. Mais il donne du sens à son investissement, en accompagnant financièrement dans son développement une société créatrice d'emplois. A. T.

Les 6 valeurs préférées de nos experts financiers

Entreprise Code ISIN	Secteur d'activité	Date d'entrée en Bourse	Cotation	Eligibilité PEA/PME PEA	Les raisons de ce choix
Hoffman Green Cement FR0013451044	Matériaux de construction	21/10/2019	Paris	PEA et PEA-PME	Produit un ciment moins polluant et décarboné qui devrait bénéficier de la hausse continue du prix de la tonne de CO ₂ .
Fastned NL0013654809	Construction et exploitation de stations de recharge véhicules électriques	21/06/2019	Amsterdam	non	Bien implantée aux Pays-Bas, la firme veut se développer en Europe grâce à la hausse croissante du nombre de voitures électriques.
Paulic Meunerie FR0013479730	Farine alimentaire	18/02/2020	Paris	PEA et PEA-PME	Commercialise des farines de qualité et privilégie l'ozonation plutôt que des pesticides pour traiter les grains de blé.
Spotify Technology LU1778762911	Streaming musical	03/04/2018	New York	non	Société qui a révolutionné le marché du streaming. La marque dispose d'un nombre considérable d'utilisateurs.
Uber Technologies US9035311007	Applications mobiles de transport par VTC et de livraisons de repas	10/05/2019	New York	non	En position dominante sur l'activité VTC. La crise sanitaire lui a permis de développer son service de livraison à domicile.
Verallia FR0013447729	Emballage en verre	04/10/2019	Paris	PEA	Bien gérée, rentable et pas très chère, société qui confectionne des emballages en verre à de grands groupes de vin et de spiritueux.

SOURCE : L'EXPRESS

L'EXPRESS